

Saguenay, 09 octobre 2020

Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Sujet du mémoire :

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Vanessa et je suis originaire de cette magnifique région qu'est le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Tout au long de mes étés et plus spécifiquement autour de la fête du Travail, ma famille et moi partons toujours faire notre excursion habituelle à Tadoussac et aux Escoumins. Cette sortie avait comme but précis, l'observation des superbes spécimens marins. Je me souviens étant plus jeune d'utiliser le traversier séparant Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine et d'observer des petites bêtes blanches sortir de l'obscurité marine. Malencontreusement, plus les années avancèrent moins je voyais ces petites bêtes, certes elles étaient présentes, mais en moins grand nombre... Et soudain un jour, lors de la même traversée, il n'y avait plus rien. Tout ce qui est maintenant observable ce sont les multiples mouvements ondulatoires à la surface de l'eau. Je suis bien consciente que cette espèce n'est pas disparue complètement, mais elle fait partie du *Registre canadien des espèces en péril*. Son statut actuel daté de novembre 2014 est en voie de disparition. Donc, lorsque GNL Québec avec Énergie Saguenay ont commencé à développer le projet de construction d'un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel, j'ai été sous le choc. Non seulement par le fait que ce projet n'est tout simplement adéquat pour la région, mais il est extrêmement nocif pour l'écosystème marin de l'estuaire du Saint-Laurent, mais aussi l'impact environnemental sera immense. Certes, durant les dernières années les deux entreprises ont tout analysé afin de déposer un pamphlet expliquant toutes les mesures qui seront prises afin de minimiser leur impact environnemental. Malheureusement, est-ce que leur pamphlet est suffisamment complet selon moi

? NON. Est-ce qu'il est véridique ? Pas à 100 %. Est-ce qu'il énonce des faits scientifiques correctement ? Pas à 100 %. Alors, je dis STOP à ce projet.

Premièrement, car il met encore plus en péril les espèces marines vivant dans l'estuaire du Saint-Laurent.

Deuxièmement, la « transition » énergétique qu'ils tentent de nous faire avaler n'est plus d'actualité.

Troisièmement, nous sommes dans une ère de changement et nous les jeunes souhaitons vivre sur une planète saine où l'environnement sera au cœur de tout projet.

Quatrièmement, le manque officiel d'acheteur de GNL. L'entreprise GNL Québec et Énergie Saguenay ne peuvent présentement fournir officiellement les acheteurs officiels, la quantité de GNL vendu et surtout la durée de contrat entre les parties.

Cinquièmement, les risques de pollution et de contamination sont présents et surtout inquiétants.

Sixièmement, les perturbations sonores des navires. Il fut démontré dans l'article de Radio-Canada *Le bruit des océans, le silence des baleines*, publié le 19 janvier 2019, que le trafic maritime cause des bruits chroniques qui peuvent être perçus sur plus de 100 km. Donc, on peut dire qu'avec les 7000 navires qui traversent le Saint-Laurent chaque année, le niveau de pollution sonore est relativement bien présent. De plus, il fut estimé que depuis 1960 le niveau de bruit des océans double chaque décennie. Donc, il est impossible que les espèces marines de l'estuaire du Saint-Laurent aient eu le temps de s'adapter convenablement à des changements considérables dans leur environnement sonore.

Septièmement, sachant que la pollution sonore est trop présente dans le Parc marin du Saguenay, l'ajout de nouveaux bateaux dit méthanier de GNL causerait encore plus de perturbation chez les cétacés. Selon un article de Radio-Canada, il fut mentionné qu'un méthanier est 100 fois supérieur en termes de puissance acoustique qu'un navire de petite taille, donc les impacts seraient immenses.

Présentement, il y a des périodes de tranquillité, car actuellement il y aurait environ 450 navires qui traversent le Fjord Saguenay, mais avec GNL le nombre triplerait passant à environ 1300 transits par an (durant 25 ans). Donc, les cétacés peuvent actuellement profiter des moments de faible sonorité pour repérer leurs proies à l'aide de leur écholocalisation. Cependant, en ajoutant une couche de plus de pollution sonore, cette zone de tranquillité diminue drastiquement ce qui causera des problématiques pas justes pour la localisation des proies, mais aussi diminuer la communication entre espèces et une navigation marine plus ou moins fiable. Ainsi, nous avons pu lire l'an dernier dans un article du Devoir, *La problématique du site d'Énergie Saguenay*, que « l'ACEE (Agence canadienne d'évaluation environnementale) estime que le promoteur (Énergie Saguenay), dans la volumineuse étude d'impact qu'il a soumise, n'a pas pris en compte les effets de l'accroissement du trafic maritime dans l'estuaire du Saint-Laurent ainsi que dans le Fjord Saguenay qui, selon les scientifiques de Pêches et Océans Canada, est fréquentée par les femelles bélugas et leurs veaux, « un segment particulièrement vulnérable de la population ».

Huitièmement, on parle davantage des bélugas, mais il y a d'autres espèces qui seront impactées par ce projet comme la baleine noire et le rorqual bleu.

Neuvièmement, il fut mentionné souvent qu'il est présentement impossible de déterminer s'il y aura du transport d'espèces envahissantes lors du passage sur la rivière Saguenay. Nous savons fort bien qu'introduire de manière volontaire ou non des espèces envahissantes peut avoir des conséquences importantes sur les écosystèmes. Donc, c'est une autre inquiétude qui m'envahit lorsque je pense à ce projet. Car, dans un article de Radio-Canada, *Projet de GNL Québec : Pêches et Océans Canada craint pour le béluga du Saint-Laurent*, publié le 25 septembre 2020, il était écrit que le délestage d'eau de mer dans les eaux du Saguenay et de l'implantation d'espèces invasives envahissantes pouvant menacer l'écosystème marin sont aussi préoccupants que les autres enjeux cités préalablement ou les enjeux tout courts liés à ce projet.

Dixièmement, il ne faut pas oublier les chiroptères plus communément appelés les chauves-souris qui vivent de nuits et qui sont présentent près du « futur » emplacement de l'usine de GNL. Ces chauves-souris qui comme le béluga utilisent un processus d'ultrason afin de capturer leur proie, cependant avec l'amplification de bruit dû à l'usine, les chiroptères ne pourront plus aussi facilement chasser. En plus du bruit, la luminosité causée par cette même usine perturbera la vision de cet animal.

Onzièmement, géographiquement le Fjord est unique et majestueux. De plus, il ne faut pas oublier de dire à quel point les paysages sont spectaculaires. Donc, l'ajout de méthanier viendra drastiquement impacter la beauté du paysage naturel.

Douzièmement, la mise en place d'un « pipeline Gazoduc » aurait comme conséquence selon le Centre de données sur les patrimoines naturels du Québec (CDPNQ) la fragmentation d'environ 17 espèces fauniques vulnérables, menacées et/ou en voie de disparition.

Treizièmement, la construction de ce gazoduc aurait aussi des impacts sur les milieux humides, ce qui représente environ 16 % de l'aire d'étude. Et il faut se rappeler que même si les milieux humides produisent en petite quantité de méthane par année, dû à l'activité de certains microorganismes, mais cet écosystème absorbe aussi une quantité de méthane (CH₄) soit environ 50%. Donc, la destruction pourrait libérer une très grande quantité de CH₄ de manière trop soudaine.

Quatorzièmement, en plus des impacts sur les milieux humides et des espèces fauniques, il y a près de 20 400 km de cours d'eau se trouvant dans l'aire d'étude de ce gazoduc. Donc, cette construction causera sans équivoque des effets négatifs sur les plans d'eau et les cours d'eau. Privant sans aucun doute des secteurs d'un débit d'eau soutenable.

Quinzièmement, la production de GNL passe en premier lieu par la fracturation hydraulique qui n'a malencontreusement peu d'effet positif ou même aucun effet positif sur l'environnement. Cette pratique peut causer des risques au niveau de

la contamination des nappes phréatiques, ce qui serait très nuisible à long terme. Ensuite, nous savons que ce procédé fragilise et modifie la pression du sol, donc le risque d'instabilité du sol est très présent.

Seizièmement, en plus de perturber les sols, la fracturation hydraulique est une source d'émission de gaz à effet de serre surtout le CO₂ (Dioxyde de carbone) et le CH₄.

Dix-septièmement, le GNL n'est pas une énergie de transition adéquate pour le Québec. Le Québec est très avancé dans l'intégration d'énergie renouvelable sur son territoire, je ne pense certainement pas qu'encourager la mise en place d'énergie de transition comme le GNL sera crédible surtout en matière de lutte aux changements climatiques. Selon l'article de L'Action nationale, *Le gaz naturel comme énergie de transition pour le Québec : un non-sens*, publié en juin 2019 on peut y lire que « l'utilisation du gaz naturel fossile comme stratégie de transition énergétique interpelle la communauté scientifique internationale autour du bilan environnemental réel des émissions de GES de l'industrie. L'industrie gazière, dans sa stratégie de substitution aux autres formes d'énergies fossiles, invoque les plus faibles émissions de CO₂ associées à la combustion du gaz naturel au moment de la consommation finale [...] Mais la réalité globale des changements climatiques exige désormais de tenir compte du cycle complet des approvisionnements gaziers, du puits d'extraction à la combustion finale, pour être en mesure de juger en toute rigueur si cette source d'énergie primaire est plus performante que ses concurrents énergétiques. » Ainsi, tenant compte de tout le processus, il n'y a pas assez de différence pour que le GNL soit considéré comme une bonne source alternative aux combustibles fossiles.

Dix-huitièmement, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède de grosses industries qui font vivre une partie de la population, et c'est génial. Cependant, la région n'est pas très diversifiée au niveau des industries. Nous sommes dépendants de celles-ci ce qui nous rend vulnérables. Je pense que la mise en place d'une autre industrie rendra encore plus la région dépendante. Cette Énergie Saguenay promet de nombreux emplois durant la phase de construction (6000

emplois) et durant la phase d'opération (1100 dont 250 à 300 à l'usine). On s'entend que ce n'est pas ce qui changera la vie de la région. La majorité des emplois semble être « indirect » et pas dans la région.

Vingtîèmement, je n'aime pas me faire prendre pour une conne dans la vie et malheureusement c'est ce que je récents lorsque je pense à toute la « bullshit » que GNL Québec et Énergie Saguenay nous donnent. Ils décrivent leur projet en l'enrobant d'images marketing clinquantes afin de berner la population en souhaitant que nous acceptions leur beau discours... Mais la vérité c'est que nous courrons tous vers une catastrophe environnementale.

En conclusion, il est clair, net et précis que je sois contre le projet de GNL et d'Énergie Saguenay dû aux 20 points énumérés ci-dessus. Maintenant, je parlerai en mon nom et non au nom des multiples espèces qui seront impactées, si le projet est approuvé. Moi, Vanessa, en tant que citoyenne saguenéenne, québécoise, canadienne et surtout éco-conseillère, je crois que nous sommes rendus dans une ère de changement. Une ère où il y aura diminution des combustibles fossiles et où les énergies renouvelables seront roi et reine. Nous devons évoluer et avancer tous ensemble en prenant en considération, non seulement notre bien-être, mais celui de toutes les espèces vivantes. Je suis convaincue qu'il y a d'autres options plus intéressantes, qui ne mettraient pas la vie en péril de plusieurs espèces marines et terrestres. Je veux être fière de ma province et non, être dégoutée par des décisions prises dans l'unique perspective de retombées économiques spéculatives. Je souhaite qu'un jour mes enfants puissent apercevoir au loin un béluga nageant paisiblement dans une eau saine du Fjord du Saguenay. Je souhaite que ma région se conscientise sur l'importance des écosystèmes marins et terrestres. Je voudrais que les investissements dans le parc marin du Saguenay ne soient pas pour apaiser les consciences des pollueurs, mais qu'ils soient faits par amour des cétacés et pour les préserver.

**Mais surtout, je voudrais que le projet GNL n'ait JAMAIS lieu, alors je dis
Non à GNL.**

Par Vanessa Boivin, Éco-conseillère de l'université du Québec à Chicoutimi

Question habituellement répondue lors d'un mémoire présenté au BAPE

Pourquoi le projet vous intéresse-t-il? Le projet ne m'intéresse pas! C'est un suicide écologique.

Quelles sont vos préoccupations à l'égard du projet? Tout me préoccupe dans ce projet.

En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie? La pollution sonore, la perturbation visuelle, la construction d'une usine, la construction d'un gazoduc, tous les risques entourant le GNL, toutes les perturbations écologiques mentionnées ci-dessus... En fait, étant un projet tueur de bélugas, il est évident que tout a une influence sur l'environnement et sur la qualité de vie.

Ce projet est-il acceptable dans le milieu et pourquoi? Non! Peu importe où ce projet s'installera, il y aura de graves conséquences et il détruira tout sur son passage.

Quels sont vos commentaires et vos suggestions pour améliorer le projet? Ma suggestion est simple... Abandonné le projet, nous ne voulons pas de vous!

Quelle est votre position quant à l'autorisation du projet? Je suis à 100 % contre ce projet et je souhaite de tout cœur qu'il ne passe pas!

Références :

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1147657/bruit-saint-laurent-baleines-belugas-pollution-sonore-traffic-maritime-reproduction-proie-silence>

<https://www.ledevoir.com/opinion/editoriaux/561852/gaz-liquefie-a-saguenay-un-site-problematique>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1736510/bape-audiences-traffic-maritime-impacts-methanier>

<https://action-nationale.qc.ca/tous-les-articles/384-numeros-publies-en-2019/juin-2019/gazoduc-saguenay-le-gaz-et-le-non-sens/1458-le-gaz-naturel-comme-energie-de-transition-pour-le-quebec-un-non-sens>